
SECTION 1 : BASE DE LA CERTIFICATION

1.1 Modèle d'Auto-Évaluation

La certification Ethical Certified AI repose uniquement sur les réponses d'auto-évaluation du client fournies pendant le processus de certification. Ethical Certified AI ne vérifie pas de manière indépendante les pratiques du client, les mises en œuvre techniques, n'audite pas les systèmes d'IA et n'effectue pas d'inspections sur site.

1.2 Confiance dans les Déclarations du Client

La validité de la certification dépend entièrement de l'exactitude, de l'exhaustivité et de l'honnêteté des réponses du client. Le client reconnaît que la certification reflète les pratiques autodéclarées du client à la date de l'évaluation.

1.3 Portée de l'Évaluation

La certification évalue les engagements de gouvernance éthique et les pratiques de divulgation, et non les résultats éthiques ou la conformité technique.

La certification évalue :

- Les pratiques de transparence et de divulgation concernant l'utilisation de l'IA
- Les processus de supervision humaine et de responsabilité
- L'adhésion aux principes de la Charte Ethical Certified AI

La certification N'évalue PAS :

- L'architecture technique de l'IA, les données d'entraînement ou les performances du modèle
- La conformité à la protection des données (RGPD, CCPA, etc.)
- La conformité réglementaire spécifique à un secteur
- L'adhésion au droit du travail ou de l'emploi
- La légalité des pratiques commerciales sous-jacentes
- La sécurité de l'IA, la robustesse ou les biais algorithmiques

SECTION 2 : OBLIGATIONS DE LA CHARTE

2.1 La Charte comme Accord Contraignant

En sollicitant une certification, le Client accepte de respecter les neuf principes de la Charte Ethical Certified AI en tant qu'obligation contraignante et continue. Les principes de la Charte constituent le fondement éthique de la certification et s'appliquent de manière continue pendant toute la période de certification.

2.2 Exigence de Conformité Continue

La certification exige une adhésion continue aux principes de la Charte, et non simplement une conformité au moment de l'évaluation. La conduite, les pratiques et les déclarations publiques du Client après la certification doivent s'aligner sur les engagements de la Charte.

2.3 Violations Substantielles de la Charte

Les éléments suivants constituent des motifs de révocation immédiate pour violation substantielle :

- **Principe 1 (Responsabilité)** : Détourner la responsabilité des résultats de l'IA, blâmer l'IA pour les erreurs ou ne pas assumer la responsabilité des décisions assistées par l'IA
- **Principe 2 (Transparence)** : Dissimuler l'utilisation substantielle de l'IA, présenter de manière erronée le travail généré par l'IA comme créé par l'homme ou tromper les parties prenantes sur l'implication de l'IA
- **Principe 4 (Supervision Humaine)** : Déployer l'IA sans examen humain significatif dans des contextes affectant les droits, la sécurité, la santé, les finances ou la situation juridique
- **Principe 5 (Prévention des Préjudices)** : Utiliser l'IA pour tromper, manipuler, frauder ou nuire aux autres
- **Principe 9 (Responsabilité de la Chaîne d'Approvisionnement)** : Ne pas s'assurer que les pratiques d'IA des tiers respectent les normes de la Charte lorsque leurs résultats affectent les parties prenantes du Client

2.4 Preuve de Violations de la Charte

Les violations de la Charte peuvent être établies par :

- Des documents publics et des rapports médiatiques
- Les propres déclarations ou documents marketing du Client
- Des conclusions réglementaires ou des décisions judiciaires
- Une documentation crédible de tiers
- Le refus du Client de répondre aux demandes concernant une violation

La vérification indépendante des pratiques internes du Client n'est pas requise pour établir une violation de la Charte lorsque des preuves externes démontrent la non-conformité.

SECTION 3 : DROITS DE RÉVOCATION

3.1 Autorité de Révocation Immédiate

Ethical Certified AI se réserve le droit de révoquer immédiatement la certification, avec ou sans préavis, en cas de :

- Découverte de violations substantielles de la Charte (selon la Section 2.3)
- Découverte de réponses d'évaluation fausses, trompeuses ou incomplètes
- Découverte de systèmes d'IA non divulgués et substantiels pour la portée de la certification
- Refus du Client de coopérer avec le processus d'examen trimestriel
- Défaut du Client de mettre à jour la certification en cas de changements substantiels dans ses pratiques d'IA

- Utilisation abusive par le Client du badge de certification ou fausse déclaration de la portée de la certification

3.2 Révocation Rétroactive

Lorsque le Client a dissimulé des systèmes ou des pratiques d'IA pendant l'évaluation, la révocation est rétroactive à la date de certification originale. Le Client doit immédiatement cesser toute utilisation du badge de certification et supprimer toutes les références à son statut de certification.

3.3 Divulcation Publique de la Révocation

En cas de révocation, Ethical Certified AI se réserve le droit de :

- Annoncer publiquement la révocation et sa date d'effet
- Divulguer la nature de la violation de la Charte ou de la fausse déclaration
- Publier les réponses d'évaluation originales du Client lorsqu'elles sont pertinentes pour démontrer l'écart entre les déclarations et les pratiques réelles
- Émettre des déclarations publiques pour protéger l'intégrité du programme de certification

3.4 Enquête et Application

Ethical Certified AI enquêtera sur les rapports crédibles de violations de la Charte ou de fausses déclarations d'évaluation. Cependant, Ethical Certified AI n'est pas obligé de :

- Surveiller en permanence tous les clients certifiés
- Enquêter sur des allégations non supportées par des faits précis
- Effectuer des audits proactifs des pratiques des clients
- Répondre aux plaintes concurrentielles ou malveillantes

Les décisions de révocation sont prises sur la base des preuves disponibles et de la gravité des violations. La détermination par Ethical Certified AI de savoir si une conduite constitue une violation substantielle de la Charte est définitive.

3.5 Aucun Remboursement

Les frais de certification ne sont pas remboursables, quel que soit le moment ou la cause de la révocation.

SECTION 4 : GARANTIES DU CLIENT ET DIVULGATION COMPLÈTE

4.1 Garantie d'Exactitude

Le Client garantit que toutes les réponses d'évaluation sont exactes, complètes, véridiques et non trompeuses à la date de l'évaluation. Le Client reconnaît que fournir sciemment de fausses informations constitue une fraude et annule la certification ab initio.

4.2 Inventaire Complet des Systèmes d'IA

Le Client garantit que l'évaluation inclut TOUS les systèmes, outils et pratiques d'IA utilisés dans des contextes substantiels pour :

- Les opérations en contact avec les clients

- La prise de décision affectant les parties prenantes
- La création de contenu ou les services professionnels
- Le traitement ou l'analyse des données
- Tous les résultats atteignant les clients, les consommateurs ou le public

L'omission de systèmes d'IA substantiels, qu'elle soit intentionnelle ou négligente, constitue un motif de révocation immédiate.

4.3 Notification des Changements Substantiels

Le Client doit notifier Ethical Certified AI dans les 10 jours ouvrables :

- Du déploiement de nouveaux systèmes d'IA substantiels pour la portée de la certification
- De changements substantiels dans les pratiques d'IA existantes ou les processus de supervision
- De changements de fournisseurs tiers dont les résultats d'IA atteignent les parties prenantes
- De tout incident, plainte ou enquête lié à l'utilisation de l'IA

Réponse aux notifications :

(a) Changements mineurs (par exemple, ajout d'outils dans une catégorie existante, remplacement d'un fournisseur équivalent) : Notation dans le dossier client, traité lors du prochain examen trimestriel

(b) Changements substantiels (par exemple, nouvelle catégorie à haut risque, changement de processus fondamental, nouvelle IA en contact avec les clients) : Ethical Certified AI peut exiger une évaluation supplémentaire des catégories affectées avant l'examen trimestriel

(c) Changements critiques (par exemple, utilisation de l'IA dans un contexte précédemment interdit, changement contredisant les principes de la Charte) : Réévaluation immédiate requise, certification révoquée en attendant l'achèvement

Ethical Certified AI détermine la classification en fonction du niveau de risque et de la portée du changement.

4.4 Conformité à l'Examen Trimestriel

La certification exige des examens de recertification trimestriels aux dates établies lors de l'exécution du contrat. Le Client doit compléter chaque examen trimestriel avant la date limite prévue.

Conséquences des examens manqués :

(a) 1 à 30 jours de retard : Le statut de certification passe à EXPIRÉ. Le Client doit immédiatement cesser l'utilisation du badge de certification. Une fois l'examen en retard complété, la certification est rétablie avec le niveau original (sous réserve des résultats de l'évaluation).

(b) Plus de 30 jours de retard : Le statut de certification passe à RÉVOQUÉ. Le rétablissement nécessite un processus de recertification complet incluant une évaluation complète et les frais de certification standard.

Le Client reconnaît que l'expiration ou la révocation de la certification en raison de dates limites d'examen manquées ne donne pas droit au Client à des remboursements de frais ou à des extensions.

4.5 Vérification de la Chaîne d'Approvisionnement

Pour les systèmes d'IA impliquant des fournisseurs tiers, des sous-traitants ou des partenaires (selon le Principe 9 de la Charte), le Client garantit :

- Les tiers ont été informés des normes éthiques d'IA requises
 - Les exigences contractuelles imposent la conformité des tiers à la Charte
 - Le Client a documenté la vérification des pratiques d'IA des tiers
-

SECTION 5 : LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET RÉCLAMATIONS DE TIERS

5.1 Aucune Obligation de Diligence envers les Tiers

La certification ne crée aucune obligation de diligence, d'obligation ou de responsabilité envers les tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les clients, les employés, les partenaires du Client ou toute autre personne ou entité. Ethical Certified AI n'a d'obligations qu'envers le Client certifié tel que défini dans cet accord.

5.2 Aucune Confiance des Tiers

Les tiers qui se fient au statut de certification du Client le font entièrement à leurs propres risques. Ethical Certified AI ne fait aucune déclaration ou garantie aux tiers concernant :

- Les pratiques ou la conduite réelles du Client en matière d'IA
- La sécurité, l'exactitude ou la pertinence des systèmes d'IA du Client
- La conformité du Client à toute loi, réglementation ou norme du secteur
- L'adéquation des services ou produits du Client à une fin quelconque

5.3 Indemnisation du Client

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité Ethical Certified AI, ses dirigeants, employés et affiliés de toutes réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables) découlant de :

- L'utilisation, les pratiques ou les résultats de l'IA du Client
- La fausse déclaration du Client pendant le processus de certification
- Les réclamations de tiers liées aux systèmes d'IA certifiés ou non certifiés du Client
- L'utilisation abusive par le Client du badge de certification ou la fausse déclaration de la portée de la certification
- Toute violation de cet accord ou des principes de la Charte

5.4 Plafond de Responsabilité Maximale

En aucun cas, la responsabilité totale d'Ethical Certified AI envers le Client, que ce soit en contrat, en responsabilité délictuelle ou autrement, ne dépassera le total des frais de certification payés par le Client au cours des douze mois précédant la réclamation.

5.5 Exclusion des Dommages Consécutifs

Ethical Certified AI ne sera pas responsable de tout dommage indirect, accessoire, spécial, consécutif ou punitif, y compris, mais sans s'y limiter :

- Perte de bénéfices, de revenus ou d'activité
- Préjudice à la réputation

- Perte de clients ou de contrats
- Amendes ou pénalités réglementaires
- Violations de données ou incidents de sécurité

Même si Ethical Certified AI a été informé de la possibilité de tels dommages.

5.6 Aucune Garantie

La certification ne garantit pas :

- Le succès commercial ou l'acceptation du marché du Client
 - L'absence d'incidents ou de préjudices liés à l'IA
 - La conformité aux réglementations en évolution
 - La protection contre les litiges ou les actions réglementaires
 - La reconnaissance ou l'acceptation de la certification par des tiers
-

SECTION 6 : JURIDICTION ET LOI APPLICABLE

6.1 Loi Applicable

Cet accord et toutes les questions de certification sont régis et interprétés conformément aux lois de France, sans égard aux principes de conflit de lois.

6.2 Jurisdiction Exclusive

Le Client se soumet irrévocablement à la juridiction exclusive des tribunaux français pour tout litige, réclamation ou procédure découlant de ou lié à :

- Cet accord de certification
- Le processus de certification ou l'évaluation
- Le statut de certification, la révocation ou le rétablissement
- La conformité ou les violations de la Charte
- Toute question liée aux services d'Ethical Certified AI

6.3 Aucune Création de Jurisdiction

La certification du Client ne :

- Soumet pas Ethical Certified AI à la juridiction dans les territoires d'exploitation du Client
- Crée pas d'obligations en vertu des lois ou réglementations locales du Client
- Constitue pas une vérification de la conformité du Client aux lois dans une juridiction quelconque
- Établit pas la présence ou les activités d'Ethical Certified AI dans les pays d'exploitation du Client

6.4 Clause de Non-Responsabilité pour les Opérations Internationales

Le Client opérant dans plusieurs juridictions reconnaît :

- La certification ne vérifie pas la conformité aux lois dans une juridiction spécifique

- Le Client reste seul responsable de toutes les obligations légales et réglementaires dans les territoires où le Client opère
- Les réglementations sur l'IA varient selon les juridictions et le Client doit vérifier indépendamment la conformité
- Ethical Certified AI ne fournit aucun conseil juridique concernant les réglementations internationales sur l'IA

6.5 Langue

La langue officielle de cet accord est le français. Tous les documents de certification, évaluations et communications seront effectués en français, sauf accord écrit contraire.

SECTION 7 : VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ET PORTÉE TEMPORELLE

7.1 Évaluation Ponctuelle

La certification représente les pratiques d'IA autodéclarées du Client à la date d'évaluation spécifique. La date de certification affichée sur tous les certificats et badges indique quand l'évaluation a été complétée, et non quand les pratiques d'IA ont été vérifiées pour la dernière fois.

7.2 Exigences d'Horodatage du Certificat

Tous les certificats et badges de certification doivent afficher :

- « Certifié au : [Date] » - Date de certification originale
- « Prochain examen : [Date] » - Date limite du prochain examen trimestriel
- Niveau de Certification - Niveau attribué actuel (0-4)

7.3 Période de Validité

La certification reste valide jusqu'à la prochaine date limite d'examen trimestriel prévue, à condition que :

- Aucun changement substantiel nécessitant une réévaluation plus tôt (selon la Section 4.3)
- Aucune violation de la Charte ne soit découverte
- Le Client maintienne son statut en règle

7.4 Changements Post-Certification

La certification ne couvre pas :

- Les systèmes d'IA déployés après la date d'évaluation
- Les changements dans les pratiques d'IA ou les processus de supervision effectués après la certification
- Les nouveaux fournisseurs ou tiers engagés après l'évaluation
- Les opérations commerciales modifiées non reflétées dans l'évaluation originale

Le Client reconnaît que la portée de la certification est limitée aux systèmes et pratiques d'IA divulgués pendant l'évaluation.

7.5 Fausse Déclaration de la Portée Temporelle

Le Client ne peut PAS représenter la certification comme :

- « Actuellement certifié » si la certification a expiré ou a été révoquée
- Couvrant des pratiques mises en œuvre après la date d'évaluation
- Vérification de la conformité continue entre les examens trimestriels
- Approbation de systèmes d'IA non inclus dans l'évaluation

7.6 Exigences d'Affichage du Badge

Lors de l'affichage du badge de certification, le Client doit :

- S'assurer que le badge renvoie à ou inclut un code QR scannable menant à la page de vérification du statut de certification actuel (qui affiche la date de certification, le niveau et le statut de validité)
- Retirer entièrement le badge ou le marquer clairement comme « EXPIRÉ » ou « RÉVOQUÉ » si le statut change
- Ne pas modifier la conception, le texte ou la désignation du niveau de certification du badge
- Ne pas utiliser le badge d'une manière qui implique une portée de certification plus large que celle évaluée

Les badges numériques doivent être des liens cliquables. Les badges imprimés doivent inclure un code QR scannable.

SECTION 8 : FRAIS DE CERTIFICATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

8.1 Frais de Certification

Le Client accepte de payer les frais de certification tels que spécifiés dans le barème de prix applicable ou le devis fourni par Ethical Certified AI. Les frais varient en fonction de :

- La taille et la complexité de l'organisation
- Le nombre de catégories d'utilisation de l'IA évaluées
- Le niveau de certification atteint
- Les évaluations supplémentaires requises

8.2 Conditions de Paiement

Les frais de certification initiaux sont dus lors de la soumission de l'évaluation. Le défaut de paiement dans les 30 jours suivant la date de la facture entraîne une suspension automatique de la certification jusqu'à réception du paiement.

8.3 Frais Non Remboursables

Tous les frais de certification ne sont pas remboursables, quels que soit :

- Le niveau de certification atteint
- La décision du Client de ne pas afficher la certification
- La révocation ou l'expiration de la certification
- L'insatisfaction du Client avec les résultats de l'évaluation

- Les changements dans l'activité ou les pratiques d'IA du Client

8.4 Frais de Recertification et de Rétablissement

La recertification complète (requis après révocation ou statut expiré de plus de 30 jours) entraîne les frais de certification initiaux standard. Le rétablissement à partir d'un statut expiré (1 à 30 jours de retard) nécessite le paiement de frais de rétablissement égaux à 10 % des frais de certification originaux.

8.5 Frais d'Évaluation Supplémentaire

Les changements substantiels nécessitant une évaluation supplémentaire en dehors du cycle d'examen trimestriel (selon la Section 4.3b/c) peuvent entraîner des frais supplémentaires en fonction de la portée de l'évaluation requise. Ethical Certified AI fournira un devis avant de commencer l'évaluation supplémentaire.

8.6 Ajustements de Frais

Ethical Certified AI se réserve le droit d'ajuster les frais de certification avec un préavis écrit de 60 jours. Les frais ajustés s'appliquent uniquement aux nouvelles certifications ; les certifications des Clients existants restent aux frais initialement convenus.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'UTILISATION DU BADGE

9.1 Propriété des Documents de Certification

Tous les badges de certification, logos, marques de commerce, cadres d'évaluation, méthodologie et propriété intellectuelle connexe restent la propriété exclusive d'Ethical Certified AI. Le Client reçoit uniquement une licence limitée, non exclusive et non transférable pour utiliser les documents de certification comme spécifié dans le présent document.

9.2 Utilisation Autorisée du Badge

Tant que le statut de certification est VALIDE, le Client peut :

- Afficher le badge de certification sur le site web, les documents marketing et les communications commerciales
- Référencer le statut de certification dans les propositions, présentations et communications avec les clients
- Inclure le niveau et la date de certification dans les profils professionnels et les répertoires
- Utiliser le badge dans des formats numériques et imprimés fournis par Ethical Certified AI

9.3 Utilisation Interdite du Badge

Le Client ne peut PAS :

- Modifier, altérer ou recréer la conception, les couleurs ou le texte du badge de certification
- Utiliser le badge pour impliquer la certification de produits, services ou entités non couverts par l'évaluation
- Afficher le badge après l'expiration ou la révocation de la certification
- Sous-licencier l'utilisation du badge à des tiers, affiliés ou filiales non individuellement certifiés
- Utiliser le badge d'une manière qui implique l'approbation de l'activité du Client au-delà des pratiques d'IA

- Combiner le badge avec d'autres certifications ou marques de manière trompeuse
- Utiliser le nom ou les marques « Ethical Certified AI » à d'autres fins que la référence factuelle au statut de certification

9.4 Résiliation Automatique de la Licence

La licence d'utilisation du badge de certification se termine automatiquement en cas de :

- Expiration ou révocation de la certification
- Violation de ces conditions
- Cessation des opérations commerciales du Client
- Non-paiement des frais

Le Client doit immédiatement cesser toute utilisation du badge et supprimer toutes les références au statut de certification lors de la résiliation.

9.5 Droits d'Exécution

Ethical Certified AI se réserve le droit de :

- Surveiller l'utilisation du badge par le Client pour vérifier la conformité
- Exiger le retrait des badges affichés de manière inappropriée
- Révoquer la certification en cas d'utilisation abusive du badge
- Poursuivre des recours juridiques pour utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle

9.6 Aucun Transfert ou Sous-Licence

La certification et les droits d'utilisation du badge sont spécifiques à l'entité juridique certifiée et ne peuvent pas être :

- Transférés aux acquéreurs lors d'une fusion ou acquisition
- Partagés avec les sociétés mères, filiales ou affiliées
- Sous-licenciés aux partenaires ou sous-traitants
- Assignés aux entités successeurs

Chaque entité juridique nécessite une certification distincte.

9.7 Déclarations Publiques du Client et Restrictions de Divulgence

Les clients certifiés peuvent :

- Déclarer publiquement leur niveau et leur date de certification
- Décrire leurs propres pratiques de gouvernance de l'IA
- Afficher le badge de certification selon les termes de cet accord

Les clients certifiés ne peuvent PAS :

- Divulguer les questions d'évaluation spécifiques qu'ils ont reçues pendant la certification

- Publier les commentaires de notation, les justifications de niveau ou les détails de la méthodologie d'évaluation interne
- Faire des déclarations sur les pratiques qui « garantissent » des niveaux de certification spécifiques
- Comparer leur processus d'évaluation ou leurs résultats à d'autres organisations certifiées
- Publier ou redistribuer leur document d'audit de certification sans autorisation écrite préalable d'Ethical Certified AI
- Utiliser leur expérience de certification pour rétro-concevoir ou reproduire le cadre d'évaluation d'Ethical Certified AI

La violation de ces restrictions de divulgation constitue un motif de retrait immédiat du badge et de révocation de la certification selon la Section 3.1.

SECTION 10 : DURÉE ET RÉSILIATION

10.1 Durée Initiale

Cet accord commence à la date d'acceptation du Client et se poursuit jusqu'à la première date limite d'examen trimestriel (environ 90 jours), sous réserve d'une résiliation anticipée comme prévu dans le présent document.

10.2 Durées de Renouvellement

Une fois chaque examen trimestriel complété avec succès, l'accord se renouvelle automatiquement pour une durée trimestrielle supplémentaire. La certification reste continue à condition que le Client :

- Complète les examens trimestriels dans les délais
- Maintienne la conformité à la Charte
- Paie tous les frais applicables
- Respecte ces conditions

10.3 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier cet accord à tout moment par notification écrite à Ethical Certified AI. Lors de la résiliation :

- Le statut de certification devient immédiatement RÉVOQUÉ
- Le Client doit cesser toute utilisation du badge dans les 24 heures
- Aucun remboursement des frais payés
- Le rétablissement nécessite un processus de recertification complet

10.4 Résiliation par Ethical Certified AI

Ethical Certified AI peut résilier cet accord immédiatement pour :

- Violation substantielle des conditions (y compris les violations de la Charte)
- Non-paiement des frais au-delà de 30 jours
- Réponses d'évaluation frauduleuses
- Utilisation abusive du badge de certification ou de la propriété intellectuelle

- Conduite du Client qui discrédite le programme de certification
- Refus du Client de coopérer avec les examens trimestriels ou les enquêtes

10.5 Effet de la Résiliation

Lors de la résiliation pour quelque cause que ce soit :

- Tous les droits d'utilisation du badge de certification cessent immédiatement
- Le Client doit retirer le badge de tous les documents (numériques et imprimés) dans les 5 jours ouvrables
- Le statut de certification s'affiche comme RÉVOQUÉ sur la page de vérification
- Les réponses d'évaluation confidentielles restent la propriété d'Ethical Certified AI
- Les Sections 5 (Responsabilité), 6 (Juridiction), 9.4-9.7 (Restrictions de propriété intellectuelle) et 11 (Confidentialité) survivent à la résiliation

10.6 Obligations Post-Résiliation

Suite à la résiliation, le Client doit :

- Fournir une confirmation écrite du retrait du badge de tous les documents
- Ne pas représenter la certification passée comme actuelle ou en cours
- Ne peut référencer le statut de certification historique qu'avec une divulgation claire de la date de résiliation (par exemple, « Certifié Niveau 3, janvier-juin 2026, certification résiliée »)

SECTION 11 : CONFIDENTIALITÉ

11.1 Définition des Informations Confidentielles

Les « Informations Confidentielles » incluent :

- Les réponses d'évaluation du Client et la documentation à l'appui
- Les processus internes, pratiques et détails des systèmes d'IA divulgués pendant l'évaluation
- Les informations commerciales propriétaires partagées pendant le processus de certification
- Les communications entre le Client et Ethical Certified AI concernant l'évaluation
- Les informations non publiques sur les fournisseurs, partenaires ou mises en œuvre d'IA

11.2 Obligations de Confidentialité d'Ethical Certified AI

Ethical Certified AI accepte de :

- Maintenir la confidentialité des réponses d'évaluation et des pratiques internes du Client
- Ne pas divulguer les Informations Confidentielles à des tiers sauf si la loi l'exige
- Utiliser les Informations Confidentielles uniquement à des fins d'évaluation et d'examen de la certification
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité raisonnables pour protéger les Informations Confidentielles

11.3 Exceptions à la Confidentialité

Les obligations de confidentialité ne s'appliquent PAS aux :

- Informations publiquement disponibles ou dans le domaine public
- Informations devant être divulguées par la loi, la réglementation ou une ordonnance du tribunal
- Informations divulguées en rapport avec la révocation de la certification (selon la Section 3.3)
- Niveau, le statut et la date de certification (qui sont affichés publiquement)
- Données agrégées ou anonymisées utilisées pour la recherche ou l'amélioration du programme

11.4 Divulgaration en Cas de Révocation

Nonobstant la Section 11.2, en cas de révocation de la certification pour violation de la Charte ou fraude, Ethical Certified AI peut divulguer :

- La nature de la violation ou de la fausse déclaration
- Les réponses d'évaluation pertinentes du Client qui contredisent les pratiques réelles
- Les déclarations publiques ou les preuves démontrant la non-conformité à la Charte
- Les informations nécessaires pour protéger l'intégrité du programme de certification

Cette divulgation est limitée aux informations directement pertinentes pour la révocation et la protection du public.

11.5 Obligations de Confidentialité du Client

Le Client accepte de maintenir la confidentialité de :

- La méthodologie d'évaluation et les processus propriétaires d'Ethical Certified AI
- Les questions spécifiques et les critères d'évaluation non divulgués publiquement
- Les mécanismes internes de notation ou d'évaluation
- Les informations d'autres clients rencontrées pendant le processus de certification

11.6 Survie

Les obligations de confidentialité survivent indéfiniment à la résiliation de cet accord, sauf lorsque la divulgation est autorisée en vertu des Sections 11.3 ou 11.4.

SECTION 12 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

12.1 Accord Complet

Cet accord, conjointement avec la Charte Ethical Certified AI, constitue l'accord complet entre les parties concernant la certification et remplace toutes les négociations, ententes et accords antérieurs, qu'ils soient écrits ou oraux.

12.2 Modifications

Ethical Certified AI peut modifier ces conditions avec un préavis écrit de 30 jours au Client. L'utilisation continue des services de certification après la date d'entrée en vigueur de la modification constitue une acceptation. Les modifications substantielles affectant les droits du Client peuvent nécessiter le consentement affirmatif du Client.

12.3 Divisibilité

Si une disposition de cet accord est jugée invalide, illégale ou inapplicable, les dispositions restantes continueront à être pleinement en vigueur. Les dispositions invalides seront modifiées dans la mesure minimale nécessaire pour les rendre valides tout en préservant l'intention originale.

12.4 Renonciation

Le défaut ou le retard d'Ethical Certified AI à faire respecter toute disposition ne constitue pas une renonciation à cette disposition ou à tout autre droit. La renonciation à toute violation ne renonce pas aux violations ultérieures.

12.5 Cession

Le Client ne peut pas céder, transférer ou déléguer cet accord ou tout droit en vertu de celui-ci sans le consentement écrit préalable d'Ethical Certified AI. Ethical Certified AI peut céder cet accord à des successeurs ou entités affiliées avec notification au Client.

12.6 Entrepreneurs Indépendants

Les parties sont des entrepreneurs indépendants. Cet accord ne crée pas de partenariat, d'entreprise commune, d'emploi ou de relation d'agence.

12.7 Force Majeure

Aucune partie ne sera responsable du défaut d'exécution des obligations en raison d'événements hors de son contrôle raisonnable, y compris les catastrophes naturelles, la guerre, le terrorisme, les grèves, les actions gouvernementales ou les pannes d'Internet ou de télécommunications. La partie affectée doit fournir un avis rapide et faire des efforts raisonnables pour reprendre l'exécution.

12.8 Notifications

Toutes les notifications en vertu de cet accord doivent être écrites et livrées par :

- Courriel aux adresses spécifiées lors de la demande de certification
- Courrier recommandé aux adresses commerciales enregistrées

Les notifications sont effectives dès réception ou 3 jours ouvrables après envoi, selon la première éventualité.

12.9 Exemplaires et Signatures Électroniques

Cet accord peut être exécuté en plusieurs exemplaires et par signature électronique, chacun constituant un original et tous ensemble constituant un seul accord.

12.10 Titres

Les titres de section sont à des fins de commodité uniquement et n'affectent pas l'interprétation de cet accord.

12.11 Bénéficiaires Tiers

Cet accord est uniquement entre Ethical Certified AI et le Client. Aucun tiers n'a de droits ou de recours en vertu de celui-ci, sauf comme explicitement indiqué dans la Section 5 (Limitation de Responsabilité).

FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

Ces Conditions Générales de Service sont en vigueur à compter du 2026-01-01 et remplacent toutes les versions antérieures.

Version 1.1 - Mise à jour le 2026-01-09

- Ajout de la Section 9.7 : Déclarations Publiques du Client et Restrictions de Divulgateion
- Mise à jour de la Section 10.5 pour référencer la Section 9.7 dans les clauses de survie